

Coupe du Monde GKA Youth Kiteboard freestyle

Tarifa – Espagne
20-25 JUIN 2023

MODALITES DE SELECTION

PREAMBULE :

La Coupe du Monde Jeune de GKA Youth Freestyle Kiteboard aura lieu à Tarifa en Espagne. L'épreuve se déroulera du 20 au 25 juin 2023. Un stage de 4 jours aura lieu avant l'épreuve sur site. En 2023, l'étape de Tarifa sera l'unique épreuve prise en compte pour le classement mondial jeune.

La FFVoile souhaite qu'une Délégation Française soit présentée sur cette épreuve. Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour désigner les sportifs.ve.s accompagné.es.

La FFVoile met en place un encadrement de la délégation par Nicolas DELMAS.

1 – CANDIDATURES :

- 1.1 Les sportifs souhaitant intégrer la délégation française pour cette Coupe du Monde doivent candidater via leur espace licencié.
- 1.2 L'accès à la candidature sera ouvert du 10 au 25 avril 2023 en suivant le lien suivant : <https://www.ffvoile.fr/FFV/web/EspaceLicencie/Candidature.aspx?id=356> (disponible également via votre espace licencié).
- 1.3 Les sportifs faisant acte de candidature devront notamment :
 - S'engager à honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).
 - S'engager à suivre le stage de préparation à l'épreuve de Tarifa.

2 – MODALITES ET CRITERES DE LA SELECTION

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentant.e.s français.e.s à la Coupe Du Monde Youth GKA Freestyle.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les experts de son choix, et notamment de l'entraîneur référent et du coordonnateur national Kiteboard, pour l'aider dans son travail de sélection.

2.1 Critères de sélection :

Pour être éligible(s), les sportif.ve.s doivent être de nationalité française, licencié.e.s à la FFVoile et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile de compétition.

Seront pris en compte pour la sélection :

1. Être né.e après 2004
2. L'inscription des sportifs sur les listes haut niveau ou d'accès au haut-niveau
3. Les précédents résultats sportifs
4. Pour les sportifs non-inscrits sur les listes, le sportif candidat devra produire une vidéo avec 3 figures de familles différentes réalisées par le sportif en kiteboard freestyle selon la liste de figure définie par la classe internationale GKA ([RuleBook 2023](#)). Cette vidéo devra être envoyée par mail à l'adresse des Pratiques Sportives (kite@ffvoile.fr) et à François Bovis (francois.bovis@ffvoile.fr) au plus tard le 25 avril 2023. Un envoi par wetransfer est possible.

3 VALIDATION FINALE DE LA SELECTION

3.1 La composition de la Délégation pour la Coupe du Monde Jeune sera annoncée au plus tard le 15 mai 2023 et fera l'objet d'une publication électronique sur le site de la FFVoile

3.2 . Chaque sportif et sportive sélectionné.e devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis.e.

3.3 En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer à la Coupe du Monde Jeune, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminale, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concerné.e.s et modifier la Délégation, et ce à tout moment, sur proposition justifiée de l'encadrement.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.

Les frais d'hébergement, de nourritures et de transport des sportifs seront à leur charge.

Fait à Paris, le 13 avril 2023

